

PROJET EDUCATIF

« ... parce qu'une colo, c'est plus que des vacances ! »

1. Présentation de l'association

L'association CLV (Culture, Loisirs, Vacances) Rhône Alpes est une association d'éducation populaire créée en 2006.

Elle est affiliée à la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère et adhère au collectif Isère Drôme Destination Juniors, collectif regroupant des gestionnaires de centres de vacances, sur les départements 38 et 26.

Ses principaux secteurs d'activités sont :

L'organisation de séjours vacances enfants et adolescents pendant toutes les périodes de vacances et de séjours scolaires.

La mise en place d'actions d'animation et de prévention en direction des enfants et des jeunes sur la commune de Saint Marcellin et l'implication dans plusieurs projets intercommunaux en direction des jeunes.

La gestion du centre d'hébergement « Les Epicéas » à Méaudre depuis le 1er janvier 2007 – capacité d'accueil : 70 personnes. Agréments Jeunesse & Sports et Education Nationale – Marque « Accueil Parc ».

Un partenariat étroit quant à l'organisation des séjours scolaires et vacances, avec la SAS gestionnaire de l'hébergement et de la restauration sur le centre de vacances « La Matrassière » implanté à St Julien en Vercors, d'une capacité d'accueil 80 personnes en dur et 25 personnes sous hébergements insolite (plein air). Ce centre dispose des Agréments PMI, Jeunesse & Sports et Education Nationale et de la marque Marque « Accueil Parc »

L'animation du PRHEJI (pôle Ressource Enfance/Jeunesse de l'Isère) ayant pour objectif de faciliter l'accueil des enfants et jeunes en situation de handicaps au sein des structures péri-scolaires et de loisirs, et en séjours de vacances.

La participation à des projets solidaires de coopération internationale avec la Roumanie depuis 2007, le Burkina Faso depuis 2009 et le Cameroun depuis 2012 mais également des échanges avec différents pays européens dans le cadre des programmes européens «Jeunesse en action», puis Erasmus+ et de l'OFAJ.

2. Projet éducatif

l'association CLV (Culture Loisirs Vacances) Rhône-Alpes inscrit son action dans le cadre des principes et des valeurs de **Laïcité** et **d'Education Populaire** mais également dans une démarche de **développement durable**.

Elle souhaite contribuer en complément de l'Ecole , de la Famille,... amener les enfants, jeunes, adultes à être des **Eco-citoyens locaux, européens et du monde : des citoyens responsables et soucieux de vivre en harmonie avec le milieu environnant et les Autres** que se soit à l'échelle local ou de la planète.

Parmi ses actions, elle propose entre autre pendant les vacances scolaires, aux enfants et jeunes 4 – 17 ans et aux 18/25 ans, une palette variée de séjours dont les projets pédagogiques sont autant de déclinaisons concrètes d'intentions éducatives clairement affirmées :

- **Respecter les identités, les cultures, et favoriser la mixité sociale**, en valorisant les spécificités de chacun, en utilisant les différences comme source de richesse,... pour faire de ces vacances des expériences positives de « **vivre-ensemble** ».

Démarches mises en œuvre :

- L'association ouvre ses activités à tous, pour cela les inscriptions sur les séjours peuvent se faire via internet, au siège de l'association (permanences quotidienne d'accueil et de renseignements des familles), par le partenariat avec des collectivités territoriales (réponses à des appels d'offre) ou comités d'entreprise, ... CLV travaille également en relation étroite avec les services d'Aide Sociale à l'Enfance des départements de l'Isère, la Drôme et le Rhône.

- Recherche de financements et développements de partenariats avec des associations européennes, africaines,... permettant l'organisation de séjours regroupant des enfants et jeunes venant de différents pays, partageant différentes cultures.

- Développer sur chaque site des opportunités d'échanges entre tranches d'âges différentes , lors de temps de repas, d'animations conçues spécifiquement... permettant de retrouver solidarité, apports mutuels, de travailler la notion de « modèle » entre « grands » et « petits »... que l'on ne retrouve plus beaucoup au sein des familles aujourd'hui.

- **Respecter au maximum les rythmes de vie et capacités de chacun**, par une organisation de la vie quotidienne permettant d'allier vie collective et besoins de repos individuel, temps libres et activités organisées, aventure et sécurité... donnant au mot **VACANCES** toute la place et le sens qui lui est dû.

Démarches mises en œuvre :

- L'organisation des séjours de fait dans des lieux d'accueils à taille humaine, (capacité maximum de chaque site à 80 personnes) permettant d'adapter la gestion

de l'hébergement et de la restauration, du collectif... aux projets pédagogiques des séjours et aux besoins et capacités de chaque participant (âges, thématique du séjour

- En été, donner toute sa place aux séjours/mini-séjours en camping permettant une prise en charge par les enfants et l'équipes des aspects collectifs de vie quotidienne ainsi qu'un rythme différent et un mode rompant avec de celui vécu tout au long de l'année.

- Renforcer les équipes pédagogiques (1 pour 6 en maternel, 1 pour 8 pour ados et primaire) pour qu'elles puissent profiter de ces temps de vacances pour « **PRENDRE le TEMPS** » nécessaire à **être avec Tous** mais à **faire attention à chacun**.

- **S'inscrire dans une démarche d'éducation à l'environnement :**

« connaître pour mieux comprendre et mieux respecter, mieux préserver... »

Démarches mises en œuvre :

- en appréhendant le milieu naturel et humain où se déroule chaque séjour, par le biais d'activités spécifiques et en harmonie avec l'environnement,

- en mettant en place une organisation **éco-citoyenne** de la vie quotidienne et **une gestion prenant au maximum, en compte, l'environnement** de chaque site.

- en développant sur les séjours, une alimentation laissant la place aux produits frais, de saison, issus d'une agriculture biologique ou raisonnée privilégiant les circuits courts.

- Par ailleurs, fidèles à la volonté de **lutter contre toute forme de discrimination et de rendre accessibles les « vacances à TOUS**», nous engageons un travail spécifique pour l'accueil, au sein de tous nos séjours. d'enfants et de jeunes en **situation de handicaps ou développant des troubles de la santé mais aussi de handicap social,...**

Démarches mises en œuvre :

- développement de partenariat avec des collectivités territoriales, différents organismes (JPA, ANCV, CAF...) permettant d'obtenir des aides financières pour les familles afin de faciliter le départ des enfants en séjours, financement systématique du surcoût lié aux éventuels adaptations nécessaires du fait d'un handicap ou de troubles de la santé

- soutien des familles pour la réalisation des démarches administratives et éviter également les éventuelles avances de fonds pour le règlement des séjours

-Accueillir un enfant, un jeune en situation de handicap et lui faire vivre un séjour avec les autres !

- Contrairement à un séjour en centre spécialisé, tous les enfants partagent activités et temps de vie quotidienne. Ils ne sont pas encadrés par une équipe de professionnels spécialisés, mais par nos animateurs, soucieux d'installer un climat d'échange et d'acceptation des ressemblances et des différences. Cette équipe peut

être complétée par une personne favorisant un meilleur accueil de l'enfant ou du jeune.

- Au sein de l'équipe permanente, une référente « handicap » prépare avec les familles, les établissements spécialisés suivant l'enfant ou le jeune tout au long de l'année, l'accueil en séjour. Elle évalue les adaptations nécessaires, compile les informations utiles aux équipes d'encadrement et fait le lien avec ces dernières.

- Elle est également présente, si besoin en début de séjours et assure durant toute la période de vacances, une veille éducative, pouvant venir en soutien en cas de difficultés.

- Accompagnement des équipes pour la mise en place d'une organisation flexible et modulable pour être à l'écoute de tous les enfants et s'adapter au mieux à leurs capacités. Mise à disposition de tous d'un livret pédagogique conçu spécifiquement pour les aider dans cette démarche collective.

- Partenariat avec les comités départementaux handisport et sport adapté pour le prêt de matériel spécifique, si besoin...

la finalité des réflexions engagées et du travail spécifique mis en œuvre est, non pas d'intégrer un enfant ou un jeune mais bien de rendre chaque séjours inclusifs donc capables de s'adapter aux différences pour l'accueillir.

3. Une équipe permanente et des compétences diversifiées au service de la mise en place des séjours et aux côtés des équipes

- **Annick REYNAUD** : coordinatrice générale du fonctionnement de l'association, assurant le recrutement des équipes et les contacts avec les différents partenaires. Suivi et assistance au quotidien quant au déroulement de l'ensemble des séjours durant toutes les vacances.

- **Marion PREDAN** : assistante de gestion, elle gère les inscriptions, les relations avec les familles et structures inscrivant les enfants.

Elle est en contact de façon hebdomadaire avec les directeurs des séjours dans la phase de préparation, leur transmettant les informations utiles (évolution des inscriptions, organisation administratives, réservations activités, ...).

Elle réceptionne les candidatures animateurs et les transmet aux directeurs

Elle organise également les convois aller et retour.

- **Nathalie CHEVROT**, comptable de l'association a en charge l'établissement des contrats de travail, mais également le suivi avec le directeur des séjours des éléments financiers (régie d'avance, ...) et de la présence du personnel pour l'établissement des bulletins de salaire

- **Margot DAVID**, animatrice, directrice de séjours puis éducatrice spécialisée, coordinatrice du pôle ressource handicap départemental géré par l'association, elle est référente de l'accueil des enfants et jeunes à besoins spécifiques durant les séjours

- **Thomas MARTIN**, directeur du centre La Matrassière à St Julien en Vercors où se déroulent de nombreux séjours, apporte ses connaissances (master 2 loisirs environnement sport tourisme) et ses compétences d'encadrement d'activités de pleine nature (VTT , rando, escalade, kayak, ...) dans la mise en place des activités spécifiques pleine nature lors des séjours et le soutien au quotidien des équipes sur ce site

4. Un outil au service des directeurs de séjours : le classeur directeur

Ce classeur a pour fonction d'accompagner les directeurs dans la mise en place des séjours, de faciliter et d'organiser au mieux la gestion des tâches administratives pour que les directeurs puissent se consacrer amplement à l'accompagnement de leur équipe et à la gestion pédagogique des séjours.

Classé autour des grandes fonctions de direction, cet outil présente les différents documents qui aideront dans la mise en place, le suivi et le bilan des séjours.

Identiques à tous les directeurs, ces différents documents permettent de donner une cohérence entre les sites et faciliter le travail dans sa globalité : avant, pendant et après le séjour.

Cet outil est complété par le guide pédagogique sur l'accueil d'enfants et jeunes à besoins spécifiques (évoqués précédemment), guide à l'attention des équipes également.

C.L.V souhaite faire des vacances, un temps de bien être, de liberté, de choix et d'échanges entre enfants et jeunes d'horizons différents, avec la volonté d'imaginer un « **chez soi pour tous** », comme le prône l'anthropologue Charles Gardou, pour que chacun s'épanouisse individuellement et collectivement.